

LOCHES

actualités

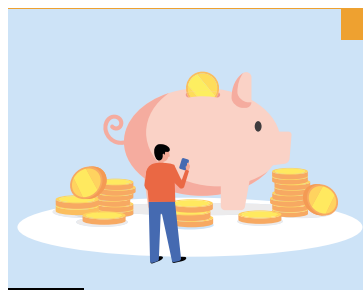


MAGAZINE D'INFORMATIONS // N° 303 // www.ville-loches.fr



DOSSIER

Santé : garantir à tous une offre de soins de qualité



P.8

Spécial budget : comment votre Ville investit en 2023 ?



P.14

L'ensemble Praxinoë en concert le 16 avril



P.15

8^e Salon du polar pour le Lions club



SOMMAIRE

3 | DOSSIER DU MOIS

SANTÉ :

Garantir à tous une offre de soins de qualité

8 | SPÉCIAL BUDGET

Comment votre Ville investit en 2023 pour votre quotidien ?

13 | EXPRESSION POLITIQUE

14 | QUE FAIRE À LOCHES

Agenda des sorties
Expos / Ciné
Ensemble vocal Praxinoë
8^e Salon du polar

LOCHES *actualités*

Éditeur : Mairie de Loches, place de l'Hôtel de Ville, BP231, 37602 Loches cedex
02 47 91 19 50 / www.ville-loches.fr
Rédaction : communication@mairieloches.com
Directeur de la publication : Marc Angenault, Maire de Loches. **Conception :** service Communication, Ville de Loches.
Tirage : 4 200 exemplaires. **Impression :** Vincent Imprimeries (Tours). Papier PEFC.
Crédits photos : Ville de Loches, Adobe Stock / DOSSIER SANTÉ : Anne-Claire Bulliard, CPTS Sud Lochois, Loches Sud Touraine / SPÉCIAL BUDGET : illustrations Imagidée (Loches).
Dépôt légal : avril 2023. N°ISSN : 1244-605X.

Les deux sujets principaux abordés dans *Ce Loches actualités* pourraient être austères. Car le budget de la commune ou la politique de santé du territoire sont constitués de données et de chiffres qu'il peut être difficile à appréhender. Cependant ils constituent une partie des éléments d'avenir de la commune et de la vie des Lochois.

Le budget est la traduction en chiffres de la politique municipale et de sa stratégie de développement et de services aux habitants, et la politique de santé représente toutes les actions mises en place pour maintenir et moderniser une offre de soins de qualité à l'ensemble de la population lochoise.

Dans le budget, vous verrez apparaître les grandes dépenses consacrées à ce qui constitue nos domaines de compétences et d'intervention. Le premier poste en dépenses de fonctionnement étant celui des services techniques avec la propreté, l'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments publics, puis viennent : enfance-jeunesse, solidarité, vie sociale avec les écoles, le centre de loisirs, la médiation sociale et urbaine. À cela se rajoutent les services de l'état civil et des élections, ce que nous nommons « la Vie de la cité » ; les animations, la culture, le patrimoine et la communication représentent le reste du budget avec tous les services qui permettent de faire fonctionner la commune (finances, ressources humaines, informatique...).

Pour les investissements, nous avons de grands chantiers qui courent sur plusieurs années, comme le confortement des remparts, la requalification de l'espace urbain, les plans de reprises des rues et routes, la modernisation de l'éclairage public, la réhabilitation de la collégiale Saint-Ours, ou l'amélioration des équipements scolaires, sportifs et culturels.

Tous ces investissements ont été transcrits dans un programme pluriannuel d'investissement qui, pour une bonne anticipation de

notre gestion, sont prévus jusqu'au-delà de 2030, nous permettant ainsi de lisser leur impact sur les finances de la ville et de les faire glisser éventuellement d'une année sur l'autre en fonction des capacités de la ville.

L'impact fort de 2023 sera la dépense exponentielle des fournitures d'énergie qui sera multipliée par deux, représentant ainsi une dépense supplémentaire de plus de 500 000 euros pour la seule année 2023. Nos bons résultats de l'année 2022, avec une capacité d'autofinancement brute record de deux millions d'euros, vont nous permettre d'absorber le choc. Cependant il ne faudrait pas que ce choc énergétique se renouvelle plusieurs fois à l'avenir. Au regard de ces bons résultats, nous pouvons, malgré la crise, maintenir notre effort d'investissement et par là-même préparer l'avenir et faire travailler des entreprises locales et régionales.

La politique de santé est essentielle à la qualité de vie sur un territoire comme le Sud-Touraine. Les zones rurales peuvent se trouver désavantagées, abandonnées par les autorités de santé. Depuis de nombreuses années les professionnels de santé, les élus et l'Agence régionale de santé travaillent en coopération pour maintenir une offre de soins sur l'ensemble de la communauté de communes avec l'installation de maisons de santé pluridisciplinaires. À Loches nous bénéficions de la présence de professionnels de santé compétents, qui s'engagent pour leur territoire et organisent avec l'hôpital les moyens nécessaires aux besoins de la population.

C'est effectivement une chance, ou plus exactement le résultat d'un travail de fond, de disposer encore à Loches d'un hôpital de proximité, avec un bloc opératoire de qualité, un service radiographique avec mammographe, scanner et bientôt une IRM et des services de gériatrie, médecine générale et de nombreuses spécialités. ■

Marc ANGENAULT, Maire de Loches



Santé : garantir à tous une offre de soins de qualité

Loches actualités est parti à la rencontre des acteurs qui œuvrent en faveur d'une offre de soin de proximité et de qualité à Loches et sur le territoire. À travers son hôpital public, la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Sud Lochois, qui rassemble plus de 204 professionnels de santé sur tout le territoire dont 76 à Loches, mais aussi l'action de la Communauté de communes à travers son Contrat local de santé, et encore la volonté politique, les énergies convergent pour assurer une offre de soins territoriale adaptée aux besoins de sa population. Professionnels de santé publics ou libéraux, secteur associatif, politique de santé territoriale, la santé est l'affaire de tous. Investissements et modernisation, offre de spécialistes, parcours de santé, prévention, votre magazine fait le point !

« Il n'y a qu'en travaillant ensemble qu'on peut y arriver ! »

Marc Angenault, maire de Loches et président du conseil de surveillance de l'hôpital, souligne l'importance d'une collaboration de longue date entre tous les acteurs de la santé et qui permet d'affronter ensemble les difficultés rencontrées sur de nombreux territoires ruraux.



De quelle façon la mairie soutient-elle la présence du centre hospitalier de Loches ?

M. Angenault : « Le travail du maire de Loches, mon prédécesseur ou moi, et des institutionnels, a été de mobiliser, dynamiser et coordonner les actions en termes d'offres de soins sur le territoire. Cela a commencé très tôt avec la fusion de l'hôpital et de la clinique. En 1996, le maire de Loches, Jean-Jacques Descamps, a impulsé le rapprochement entre la clinique La Fontaine et l'hôpital qui a absorbé la clinique. Dans le même temps, il y a eu des travaux d'agrandissement et de modernisation de l'hôpital. Cela a été une action très forte pour maintenir un hôpital à Loches, pour un territoire qui compte plus de 50 000 habitants. »

Quelles ont été les conséquences sur l'offre de soins globale à Loches et sur le territoire ?

M. Angenault : « Cette présence structure un peu l'offre de soins sur le territoire et permet aussi de conserver la médecine libérale, les généralistes et quelques spécialistes. Cela ne nous empêche pas de subir aussi aujourd'hui la crise des vocations, les problèmes liés au *numerus clausus* et donc de démographie médicale, ce qui s'applique à toute la communauté soignante, médicaux ou paramédicaux, du territoire. Nous sommes à la limite en nombre de ce qu'il faudrait pour répondre aux besoins de la population, mais on ne s'en sort pas trop mal ! Quand on regarde la carte de la démographie médicale sur la région Centre-Val de Loire, l'Indre-et-Loire souffre mais dans une moindre mesure face à d'autres territoires comme le Loiret, l'Indre et le Cher. Nous ne sommes pas un désert médical.

Il existe une action très forte de la CPTS, dont un médecin généraliste, le Dr Peigné, est à l'origine. Il a en effet été un grand animateur du territoire et a favorisé la coordination et la fédération de tous les

professionnels de santé. Tout ce travail a été réalisé avec l'appui des collectivités, aussi bien la Ville de Loches que la Communauté de communes. Cela a aussi permis de lancer le Contrat local de santé, nous étions assez en pointe sur le sujet des territoires ruraux grâce à la volonté politique de l'époque et au Dr Peigné. Médecine de ville et hôpital travaillent ensemble avec une stratégie médicale de territoire, le tout dans le cadre d'un échange avec les élus, il y a donc aujourd'hui encore une vraie volonté de structuration. »

Quel est votre rôle en tant que président du conseil de surveillance de l'hôpital ?

M. Angenault : « Je suis un impulsor, je défends les intérêts de l'hôpital et de l'offre de soins sur le territoire, je fais également partie du Groupement hospitalier territorial. Nous venons de bénéficier du SÉGUR de la santé, nous avons un des montants les plus importants de la région en termes d'investissement. Les modernisations vont nous permettre d'ancrer un peu plus des spécialistes sur le territoire. La complémentarité entre l'hôpital et la médecine de ville permet aussi à des spécialistes qui interviennent à l'hôpital d'avoir un cabinet en ville. En découle l'idée d'avoir un centre de second recours en ville, nous sommes en train d'en étudier la faisabilité.

Nous menons donc cette politique depuis des années, et je pense que nous avons été un des premiers territoires à se structurer, s'organiser et se coordonner, ce qui est très important en matière d'offre de soins. C'est une vraie stratégie qu'il faut travailler en permanence. Nous avons aussi les jeunes générations qui arrivent, dont le Dr Frédéric Lebeau (président de la CPTS) fait partie, il est dans cette dynamique-là, c'est formidable ! La Communauté de communes est dans cette dynamique aussi, le maire de Loches, président du conseil de surveillance de l'hôpital et la directrice sont également dans le même état d'esprit, il n'y a qu'en travaillant ensemble qu'on peut y arriver ! » ■

« Notre première mission est de faciliter l'accès aux soins »

Dès 2012, les professionnels de santé médicaux et paramédicaux libéraux du Sud Touraine se sont réunis au sein du Pôle de santé pluridisciplinaire (PSP) afin de faciliter l'accès aux soins de tous les patients. En 2017, ils étaient déjà structurés pour que soit créée la Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) du Sud Lochois, formalisée en 2020 par la signature d'un contrat tripartite entre la CPTS, l'ARS (Agence régionale de santé) et l'Assurance Maladie qui finance la majeure partie du fonctionnement de la CPTS. Le Dr Frédéric Lebeau, président de la CPTS, et Maxime Beulé, son directeur, nous éclairent sur les missions, les actions, les points forts et les axes d'amélioration en faveur d'une santé territoriale qualitative.



Les membres du bureau de la CPTS : Aline Bullot, Dr Anne Chevalier-Giraud, Dr Juliette Flores, Dr Frédéric Lebeau, Dr Baptiste Picherau et Maxime Beulé

Professionnels de santé à Loches : « tous les corps de métiers sont présents »

L'objectif principal de la CPTS est de faciliter l'accès aux soins pour tous, de fluidifier, grâce à une bonne coordination entre professionnels de santé, le parcours de soin des patients, mais aussi d'informer et de réaliser des actions de prévention. La CPTS regroupe l'ensemble des professionnels de santé, tant médicaux que paramédicaux, libéraux, installés sur la communauté de communes Loches Sud Touraine et Châtillon. Au sein de la CPTS, tous les corps de métiers sont bien présents, mais certaines professions comme les kinésithérapeutes, les orthophonistes, ORL ou encore cardiologues font face à une forte demande. « Pour la cardiologie, l'ORL et l'ophtalmologie, nous avons des professionnels mais les délais sont très longs. La CPTS travaille avec l'hôpital de Loches pour faire venir des spécialistes. C'est le cas pour la cardiologie : la coordination mise en place permet d'avoir des consultations dans un cabinet partagé au sein des locaux de la CPTS, et les cardiologues interviennent également auprès des patients à l'hôpital », précise le Dr Lebeau.

La demande parfois plus forte que l'offre !

À Loches, il y a sept orthophonistes, « c'est une belle représentation, le problème c'est qu'il y en a peu sur le reste du territoire et ils doivent répondre à des besoins qui ne viennent pas uniquement de Loches », ajoute Maxime Beulé. Pourtant très impliqués et dynamiques au sein de la CPTS, les cinq kinésithérapeutes de Loches peinent à répondre à tous les patients, « ils ont par exemple des difficultés pour assurer des soins à domicile, ou pour intégrer de nouveaux patients. Néanmoins, nous travaillons à une meilleure coordination entre la médecine de ville, l'hôpital et les kinésithérapeutes dans le cadre de chirurgies programmées. Nous invitons les patients à anticiper les rendez-vous, pour une prise en charge parfois en amont d'une opération, mais aussi une rééducation programmée dès la sortie de l'hôpital. Cela fonctionne très bien pour les prothèses de genou », exprime le Dr Lebeau. Du côté des points forts, les pharmaciens, psychologues, médecins généralistes, infirmiers sont bien représentés à Loches. ■

Les professionnels de santé libéraux à Loches

- » 7 dentistes, 1 diététicienne, 8 infirmiers, 5 kinésithérapeutes, 1 médecin biologiste, 4 cardiologues, 1 dermatologue, 11 médecins généralistes, 1 gynécologue, 2 ophtalmologues, 1 oto-rhino-laryngologiste, 2 psychiatres, 1 radiologue, 7 orthophonistes, 2 orthoptistes, 3 ostéopathes, 8 pharmaciens, 4 podologues, 7 psychologues.

Source : CPTS 2023

L'hôpital de Loches

» Site des Rives de l'Indre

- Plus de 500 salariés dont 70 praticiens de santé
- » Plateau de chirurgie avec 3 blocs opératoires
- » Hôpital de jour médico-chirurgical (10 places)
- » 30 lits en médecine dont 4 lits identifiés soins palliatifs et de support, équipe pluridisciplinaire et associations qui interviennent
- » Service d'urgences
- » Ligne SMUR
- » Plateau d'imagerie médicale : radiologie et nouveau mammographe
- » Plateau de consultations avec en partie des spécialistes partagés avec le CHU de Tours : ophtalmologie, gastro-entérologie, rhumatologie, pneumologie, gynécologie, dermatologie, neuropsychologie...
- » Hôpital de jour gériatrique
- » Hôpital de jour de psychiatrie (adulte)
- » Centre de périnatalité

» Site de Puygibault

- » SRR (actuellement 30 lits)
- » EHPAD (171 lits)
- » Bureau du SSIAD : Service de soins infirmiers à domicile

www.ch-loches.fr

« L'hôpital de Loches a toute sa place sur le territoire, il faut lui garder son identité ! »

Dominique Osu, directrice déléguée des centres hospitaliers de Loches et du Chinonais, et Marie-Bénédicte Lebatard, directrice des affaires financières, du pilotage et de la communication aux centres hospitaliers de Loches et du Chinonais, présentent les derniers projets de l'hôpital de Loches et rappellent son rôle primordial au cœur du territoire.

Quelle est l'identité du centre hospitalier de Loches ?

D. Osu : « Nous sommes une équipe partagée entre les centres hospitaliers de Loches et du Chinonais, c'est une richesse pour déployer les bonnes pratiques sur un établissement ou sur l'autre. L'hôpital de Loches a toute sa place sur le territoire et il faut lui garder son identité, il est très important pour la population. Par exemple, s'il n'y avait pas de ligne SMUR à Loches, une urgence vitale nécessiterait qu'un véhicule SMUR parte de Tours, d'Amboise, de Chinon ou de Châteauroux. Cette ligne SMUR permet de répondre à des urgences vitales dans un délai acceptable. C'est ce dont la population a besoin, avec également une offre d'imagerie qui va bientôt s'enrichir, une offre en médecine, en chirurgie, beaucoup d'ambulatorio et un beau plateau de consultations, un EHPAD important et un SSR (Soins de suite et de réadaptation) gériatrique. »

M-B. Lebatard : « Pour le plateau de consultations avec des spécialistes, nous avons un fonctionnement partagé avec le CHRU de Tours. »

D. Osu : « Cela prouve l'importance du Groupement hospitalier de territoire et des directions communes car l'avenir des établissements de notre taille ce sont les partenariats avec des établissements plus importants qui forment des spécialistes. »

M-B. Lebatard : « Nous avons aussi un hôpital de jour gériatrique qui permet de faire des bilans (le mardi) avec une équipe pluridisciplinaire qui évalue les besoins en aide et contribue également au maintien à domicile. »

D. Osu : « Sur le territoire, il y a un fort pourcentage de personnes de plus de 60 ans donc il faut mettre en place des parcours qui permettent de répondre aux besoins de la population. Même si Loches est une ville dynamique et que des jeunes arrivent, il faut prendre en compte cette population âgée. »

Quels sont les bénéfices apportés par le SÉGUR de la santé pour l'hôpital ?

M-B. Lebatard : « Dans le cadre du SÉGUR de la santé, il y a le SÉGUR Investissement qui se décompose en deux niveaux. Un premier qui concerne la restauration des capacités financières afin d'aider les établissements à réduire leur dette à long terme – cette enveloppe est allouée pour 10 ans (jusqu'en 2029) avec un versement par an –, et le centre hospitalier de Loches en bénéficie. C'est une vraie reconnaissance de la place de l'hôpital sur son territoire. La deuxième partie concerne des appels à projet dans le cadre d'une enveloppe investissement ; trois projets ont été validés. »

D. Osu : « La première opération financée par le SÉGUR Investissement concerne les SSR. Nous avons un SSR de 30 lits mais qui ne correspond pas à nos besoins : l'ARS est d'accord pour nous soutenir afin que nous passions de 30 à 42 lits avec 4 places d'hôpital de jour. Ce service qui est au milieu de l'EHPAD va en sortir pour aller dans un bâtiment vide à Puygibault ; nous aurons donc un service de SSR autonome dans de beaux locaux. Ce site nous permettra également de travailler avec la médecine de ville pour la rééducation. Son ouverture est prévue fin 2023. »

M-B. Lebatard : « Le deuxième projet c'est l'acquisition d'une IRM avec la construction d'un nouveau bâtiment. Cette offre de soins manquait vraiment sur le territoire. »

D. Osu : « Les IRM publiques ou privées sont centrées à Tours, et beaucoup de personnes ne faisaient pas le déplacement. Nous avons un plateau d'imagerie à l'hôpital qui est essentiel, il est très ouvert sur la population. Donc mi-2025, l'IRM viendra compléter l'offre, c'est un vrai service à la population ! »

M-B. Lebatard : « Le dernier projet concerne l'utilisation du bâtiment Pasquier-Bourray qui accueille aujourd'hui l'hôpital de jour de psychiatrie et le centre de périnatalité. C'est



un bâtiment du XVIII^e siècle qui n'est plus aux normes, ni adapté à un exercice clinique. Un nouveau bâtiment va donc être construit, beaucoup plus fonctionnel. »

D. Osu : « Tous ces investissements grâce à une aide conséquente de l'ARS vont permettre à l'hôpital de Loches de continuer à vivre et à assurer ses missions aujourd'hui mais aussi à l'avenir. L'hôpital de Loches aura ainsi une offre de soins pérenne, répondant aux besoins de la population, complémentaire à l'offre de la médecine de ville. »

Quels sont les partenaires de l'hôpital ?

M-B. Lebatard : « Il existe un lien vraiment important entre l'hôpital et les professionnels de santé libéraux du territoire. Il y a notamment des actions comme le patient traceur ville-hôpital-ville qui ont été menées. »

D. Osu : « La collaboration avec la CPTS est une force pour le territoire car chacun a son rôle à jouer dans le parcours de soin. Nous avons des partenariats avec le Contrat local de santé, avec le Conseil départemental et beaucoup d'associations. »

Quelles sont les forces de l'hôpital ?

D. Osu : « Sa première force, c'est sa communauté, ce sont des professionnels hospitaliers et de santé qui croient en leur hôpital et le défendent ! Ils sont tous très attentifs pour que cet hôpital trouve sa place et la garde. La deuxième force c'est l'attachement de la population à cette entité hôpital. Et la troisième, ce sont tous les gens qui se battent au jour le jour pour le faire vivre : les élus, les professionnels de santé libéraux et publics, les bénévoles, le monde associatif ! » ■

Le Contrat local de santé :
« il œuvre pour l'amélioration de l'état de santé de la population »



Les signataires du Contrat local de santé : Préfecture d'Indre-et-Loire, Agence régionale de santé, Conseil régional Centre-Val de Loire, Conseil départemental d'Indre-et-Loire, Communauté de communes Loches Sud Touraine, Centre hospitalier Paul Martinais de Loches, Communauté professionnelle territoriale de santé du Sud Lochois, Caisse primaire d'assurance maladie d'Indre-et-Loire, Mutualité sociale agricole Berry Touraine, Val Touraine Habitat, Pôle emploi Loches, UNAFAM, compagnie de Gendarmerie de Loches, Maison des adolescents de l'association Montjoie.

« Un contrat local de santé est un dispositif qui permet de mettre en relation et en réseau des partenaires du secteur médical, médico-social, paramédical autour de projets dans le domaine de la santé au sens général, dans le quotidien de chaque personne. C'est aussi permettre à chacun d'être informé, faciliter l'accès aux droits et mettre en relation des partenaires qui peuvent intervenir auprès de la population », exprime Christine Beffara, vice-présidente de la communauté de communes en charge des politiques sociales, du CIAS, des France Services, de la santé et de l'OPAH.

Le premier CLS a été signé en 2014 pour une durée de trois ans, son objectif était de promouvoir la prévention dans le domaine de la santé, « un des premiers axes a été l'accès aux soins et d'assurer la coordination pour installer des professionnels de santé sur le territoire. Aujourd'hui, ce volet est porté par la CPTS », précise Laëtitia Chereau, cheffe de projet santé au sein de Loches Sud Touraine. « Le CLS œuvre pour l'amélioration de l'état de santé de la population, nous agissons en permanence avec les partenaires. La grande force du CLS est d'avoir permis de créer des liens entre des partenaires et la volonté de travailler ensemble », conclut C. Beffara.

Le 3^e Contrat local de santé prendra fin en 2026. Il a été signé par 14 partenaires et se

- déploie dans de nombreux secteurs :
- › Prévention de la perte d'autonomie
 - › Soutien au projet alimentaire territorial
 - › Prévention des conduites addictives et à risques
 - › Encouragement aux pratiques concourant à un environnement favorable pour la santé
 - › Maintien de l'autonomie des personnes en situation de handicap
 - › Développement de l'accompagnement des entreprises à la démarche RSE
 - › Développement de la coordination locale en santé mentale
 - › Création d'un réseau Enfance jeunesse adolescence parentalité
 - › Développement du réseau « prévention des violences »
 - › Facilitation à l'accès aux soins et à la prévention pour les plus démunis
 - › Sensibilisation et l'aide à l'accès aux soins et à la prévention du public résidant sur les aires d'accueil
 - › Structuration d'une coordination entre élus et professionnels de santé
 - › Mise en œuvre du Pass'Sport Santé
 - › Participation des citoyens aux politiques publiques ■

3^e contrat local de santé, 14 axes de travail !

Déclarer un médecin traitant : pourquoi ?

« Nous encourageons les patients à anticiper les prises de rendez-vous et à ne pas attendre une urgence pour consulter, lorsque c'est possible évidemment ! », exprime le Dr Frédéric Lebeau.

La première démarche pour la CPTS c'est de déclarer un médecin traitant. En Sud Touraine, 7 797 personnes n'ont pas déclaré de médecin traitant, dont 991 à Loches.

« Déclarer un médecin traitant facilite l'accès au médecin en cas d'urgence, permet une meilleure prise en charge des soins, d'être adressé pour les consultations avec les spécialistes et un meilleur remboursement », insiste le Dr Frédéric Lebeau.

Une urgence ? les bons réflexes

« En cas d'urgence, il faut d'abord appeler son médecin traitant. S'il ne peut pas prendre l'urgence, il faut appeler le 15 qui régule en fonction du cas. C'est la démarche à suivre avant de se rendre directement aux urgences de l'Hôpital. »

Zoom sur le parcours de santé et les collaborations vertueuses

CPTS et hôpital de Loches : le patient diabète

La CPTS, en coordination avec l'hôpital de Loches, a permis d'organiser en une seule journée l'ensemble des rendez-vous médicaux nécessaires à la prise en charge des patients atteints de diabète.

CPTS, Communauté de communes et associations sportives : le Pass'Sport Santé



Né en 2020 lors du 2^e CLS, le Pass'Sport Santé a pour objectif, dans le cas de pathologies lourdes ou de maladies chroniques, de coordonner le parcours du patient vers la pratique, sur prescription médicale, d'une activité physique encadrée. « La reprise d'une activité sportive suivie permet d'améliorer l'état de santé du patient, nous travaillons en partenariat avec la mairie et le Contrat local de santé », précise le Dr Lebeau. De son côté, Laëtitia Chereau, cheffe de projet santé au sein de la communauté de communes, développe le maillage associatif avec des éducateurs formés pour accompagner ce public. À Loches, plusieurs activités sportives peuvent être pratiquées dans ce cadre via 3 salles de sport, des cours de yoga, de la marche, de la natation, du tennis.

Annuaire des assos sportives : www.sport-sante-centrevaldeloire.fr/carte.html

Les parcours médicaux sociaux complexes

Depuis janvier 2022, une coordinatrice de parcours travaille au sein de la CPTS afin de gérer, sur orientation d'un professionnel et en collaboration avec la mairie, les professionnels sociaux, médicaux et paramédicaux, le parcours des personnes qui sont en dehors des soins, qui ont des difficultés à entrer dans un parcours ou à le poursuivre. « Dans un cabinet médical, les médecins ne savent pas tout du patient, et d'autres professionnels peuvent alerter sur des situations d'urgence », exprime Maxime Beulé, directeur de la CPTS.

Les actions en faveur de la prévention et de la lutte contre les violences

- › Dans le cadre du Contrat local de santé, Loches Sud Touraine fait partie des 60 signataires du protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes.
- › Depuis 2022, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) tient une permanence au Pôle Social de Loches. Tél. 02 47 27 54 00.
- › Dans le cadre du 3^e Contrat local de santé, le réseau Élu rural relais de l'égalité (ERRE) a été créé afin qu'au sein de chaque mairie une personne référente soit nommée pour recueillir la parole de toute personne vivant des violences et l'orienter ensuite vers les bons interlocuteurs.
- › L'animation du Réseau prévention des violences est un des objectifs du 3^e CLS. Ce réseau réunit de nombreux signataires, il permet aussi la formation au repérage des situations des professionnels médicaux, sociaux ou médico-sociaux. « Cette démarche va aider le professionnel à repérer les violences subies afin d'orienter la personne », précise le Dr Frédéric Lebeau.



Quelques rendez-vous :

OCTOBRE ROSE

La mobilisation à Loches a réuni les professionnels de santé, la mairie, les commerçants de Loches, les établissements sportifs et la communauté de communes autour de l'information et de la communication sur le cancer du sein.



SANTÉ SEXUELLE

Dépistages et information, en partenariat avec l'hôpital, le CSAPA (Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie), Gilead Sciences et l'association Aides. Des dépistages ont été réalisés (hépatites B et C, VIH, syphilis), et de l'information sur les sujets liés à la santé sexuelle via un stand sur le marché de Loches. Ce rendez-vous devrait être reconduit en période estivale.



MARS BLEU

Mois d'information et de dépistage du cancer colorectal à l'hôpital de Loches.



LE MOIS SANS TABAC (novembre)

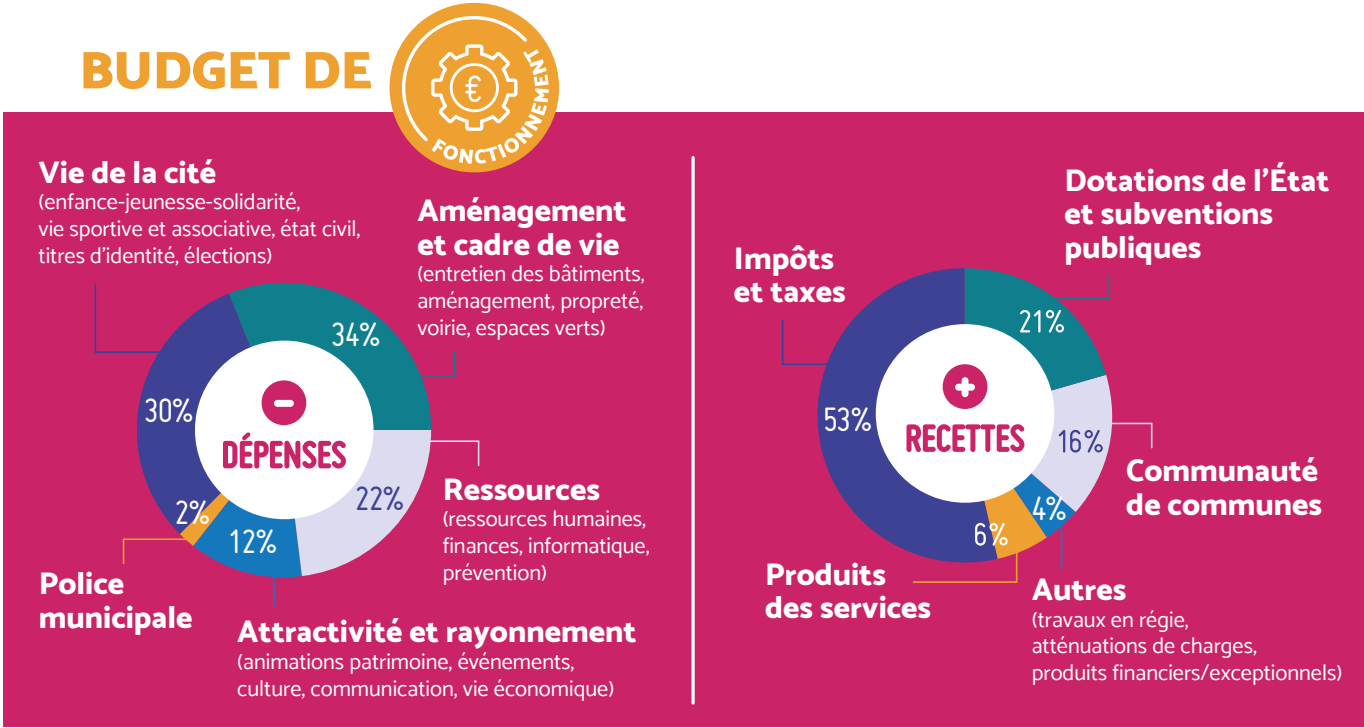
Comment votre Ville investit en 2023 pour votre quotidien ?

Chaque année, le Conseil municipal vote le budget alloué aux actions de la collectivité et à ses ressources. Le budget 2023 s'élève à plus de 14 666 000 euros.

Le budget d'une collectivité territoriale comme Loches se divise en deux parties :



Quelques chiffres...



FLUIDES

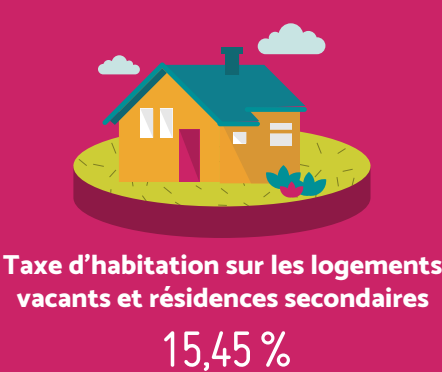
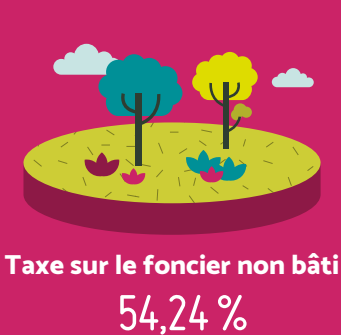
La crise énergétique va impacter profondément le montant des dépenses d'énergie de la collectivité en 2023, mais également en 2024 et 2025. En effet, la hausse des prix de l'électricité et du gaz, constatée dans le nouveau contrat souscrit par l'intermédiaire du Syndicat intercommunal d'énergie

d'Indre-et-Loire (SIEIL), est estimée à 520 000 € pour 2023. **Cette enveloppe est donc plus que doublée, passant ainsi de 480 000 € à 1 000 000 €.** Les dépenses énergétiques représentent près de 7 % du budget municipal.

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

Depuis 2018, la Collectivité a fait le choix de ne pas augmenter les taux afin de préserver le pouvoir d'achat des Lochois.

Taux 2023



Toutefois une augmentation de plus de 7 % des bases fiscales des impôts locaux a été fixée par les Parlementaires. Les bases fiscales servant au calcul de votre impôt, cette augmentation viendra donc mécaniquement augmenter celui-ci, et ce, bien que la Ville n'ait pas augmenté ses taux.

RETOUR SUR 2022

Lors de la clôture de l'exercice comptable 2022, l'autofinancement brut s'élève à 2,06 millions d'euros. Il s'agit de la meilleure performance financière depuis 2008. Cet autofinancement, à l'image de l'épargne des ménages, correspond à la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement et permet donc de financer en partie le programme d'investissement sans recourir massivement à l'emprunt.

Ce très bon chiffre matérialise l'effort de gestion réalisé par la Ville de Loches depuis 2014, notamment en renégociant ses contrats et en optimisant les dépenses de fonctionnement. En 2023, l'autofinancement baissera en raison de l'augmentation des dépenses énergétiques.

14 MILLIONS D'EUROS

au service des Lochois

Répartition du budget en millions d'euros intégrant,
pour chaque ratio, les coûts de fonctionnement,
d'investissement et la masse salariale

Services généraux
(accueil, état civil, titres d'identité,
élections, finances, assurances,
informatique et téléphonie...)
2 362 000 €

**Remboursement annuel
des emprunts**
servant à investir dans
les équipements municipaux
1 870 000 €

**Sécurité/prévention,
médiation urbaine**
(participation citoyenne, actions
intergénérationnelles...)
296 000 €

**Écoles maternelles
et élémentaires, cantines,
centre de loisirs et
d'hébergement**
1 732 000 €

Services techniques (fleurissement,
propreté, entretien des bâtiments et
voirie...) / **Aménagements urbains**
(investissements sur l'espace public)
4 884 000 €

Culture / Patrimoine
(animations, médiathèque,
monuments historiques...)
1 097 000 €

Vie associative et sportive
542 000 €

Sur cette infographie figurent uniquement
les dépenses réelles de la collectivité.



Renforcer le dynamisme de la vie éducative, culturelle, sportive et associative

› Programme de renouvellement des matériels sportifs, modernisation de l'Espace Agnès Sorel, programmes relatifs aux écoles.

223 783 €



Pratiquer un urbanisme intégré dans un environnement préservé

› Requalification du secteur Verdun-Descartes-Parvis Jean Paul II, programme de voies cyclables, restauration du jardin public.

761 932 €

4 PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2021-2030

Coûts 2023



Garantir la continuité et la qualité des services publics essentiels

› Programme de voirie, éclairage public, travaux dans les bâtiments communaux et dans les cimetières (nouvelles concessions, restauration des WC, embellissement...), gestion des périls, équipements techniques et numériques des services, vidéoprotection.

833 005 €



Préserver et valoriser le patrimoine exceptionnel

› Finalisation de la révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), confortement des remparts, maîtrise d'œuvre dans le cadre de la restauration de la collégiale Saint-Ours, programme de restauration des collections.

295 140 €

DETTE

Pour financer ses dépenses d'investissement, une collectivité dispose de trois leviers principaux : l'autofinancement qu'elle dégage, les subventions versées par des partenaires (État, Conseil régional, Conseil départemental, mécénat...) et l'emprunt.

Pour chaque projet, une réflexion est menée quant aux subventions auxquelles la Ville de Loches peut prétendre. Ainsi, en 2022, le taux de cofinancement des projets d'investissement s'élève à près de 30%. Malgré tout, un reste à charge minimal doit être financé par la collectivité. C'est pourquoi cette dernière est contrainte d'emprunter pour réaliser ses projets d'investissement, améliorer ses infrastructures et donc la qualité de vie de ses habitants, et pour renforcer son attractivité.

Les communes ne peuvent recourir à l'emprunt que pour financer leurs projets d'investissement et non le fonctionnement courant. De plus, la dette de la commune est totalement sécurisée car près de 99% de l'encours de la ville est à taux fixe.

.....

La tribune du groupe majoritaire

Travailler ensemble ! C'est ainsi que le maire résume dans son interview (page 3) sur la dynamique locale, autour de la prise en compte de l'offre de soins sur notre commune et sur l'ensemble du territoire, comme une nécessité et une ligne de conduite donnée depuis de nombreuses années par les équipes municipales de la ville de Loches.

Ce devrait être une évidence car ce « travailler ensemble », depuis de nombreuses années, permet aujourd'hui de garder notre hôpital, de pouvoir avoir des consultations de spécialistes, des généralistes aussi.

Bien sûr, rien n'est définitivement acquis mais cette volonté de construire ensemble, par les différents acteurs de la santé, doit sans cesse être requestionnée, réinventée ; ce n'est pas toujours simple car chaque partie prenante peut, et c'est normal, avoir sa propre façon d'appréhender son travail, sa place dans le dispositif. Il est nécessaire de faire des concessions tout en gardant un but commun, partagé par tous. C'est beaucoup d'énergie pour la mise en œuvre de ces projets, mais les différents partenaires de la santé savent qu'ils sont essentiels à votre vie quotidienne.

Ces derniers jours, vous nous avez confiés que vous aviez des inquiétudes face aux événements violents, cette tension politique, ce refus systématique de dialogue. Nous les partageons, car cela peut également envahir notre mission à votre service.

C'est pour cette raison qu'il nous a semblé important de mettre en avant les projets mis en place sur la politique de santé, car cela démontre que nous pouvons trouver des solutions aux problèmes complexes qui sont face à nous, en ayant un dialogue constructif et sans violence mais avec persévérance. ■

Pour les élu(e)s du groupe « Loches 2030 », Valérie GERVÈS, 1^{ère} adjointe [2020loches@gmail.com]

La tribune du groupe minoritaire

Oui à la retraite par répartition

Plusieurs centaines de Sud lochois défilent régulièrement à Loches, comme dans tout le pays, contre la réforme des retraites. Ce n'est ni banal ni le fruit d'un comportement irraisonné. Ces manifestations entraînent convivialité et solidarité et quand les lochois se retrouvent au cinéma, au marché ou ailleurs... des sourires de connivence adoucissent la vie dans cette ambiance d'aveuglement de l'exécutif face à une crise sociale, environnementale et démocratique.

Comment des politiques osent-ils parler « d'un choix concerté » quand pas un seul syndicat ne l'approuve ?

Nombreux sont les journalistes, les politiques, syndicalistes, citoyens à exprimer la fin du modèle de notre démocratie « représentative ». Il est impossible de rester sourd à la signification des abstentions massives dans ce pays au risque d'entraîner le chaos et d'en porter la responsabilité. L'historien Pierre Rosanvallon suggère : ce non-débat est « un ébranlement du sens et des fondements de la notion de légitimité, un ébranlement des formes d'expression de la démocratie, de la notion même de représentation et du fonctionnement parlementaire. »

Non, le système de financement des retraites est tout sauf dramatique d'après le rapport annuel du conseil d'orientation des retraites (COR 09/2022). Le Conseil, des parlementaires, chercheurs, représentants de syndicats et administrations, remet régulièrement ses analyses et recommandations à la première ministre.

Ce n'est ni la situation du système de retraite ni celle du marché du travail qui rende urgent une réforme, mais plutôt les baisses d'im-pôts accordées aux entreprises. Il serait pourtant possible d'étendre les cotisations sociales à des rémunérations aujourd'hui exemptées, comme la prime Macron, l'épargne salariale, les machines et robots de l'industrie, les profits exorbitants...

Comment vivra demain la moitié de la population sans une retraite décente ?

Le report de l'âge de départ à 64 ans allonge aussi la durée de cotisation pour un taux plein. Beaucoup de personnes sont déjà sans emploi à 62 ans. Cette réforme va augmenter le nombre de seniors au chômage, en invalidité, en longue maladie ou simplement inactifs, nécessitant d'autres dépenses sociales.

Les annonces gouvernementales des 1 200 € minimum se sont avérées mensongères. Le minimum retraite prévu à 85 % du SMIC depuis 2003 n'a jamais été appliqué. En 2020, 635 000 personnes vivaient avec le minimum vieillesse ou l'allocation de solidarité aux personnes âgées. Le gouvernement veut pousser, nous et nos retraites, dans les bras des financiers du secteur privé. La retraite par répartition a été instaurée en 1946, date à laquelle le pays était économiquement au plus bas ! Elle reste d'actualité.

Vous l'aurez compris, pour nous, en tant qu'élus, impossible de rester muets faces aux dérives anti-constitutionnelles utilisées par l'exécutif et ses soutiens. ■

https://www2.assemblee-nationale.fr/static/16/motions_censure/20230317-Motion-Censure-LIOT.pdf

Les élu(e)s du groupe « Loches, l'Élan Collectif » [locheslelancollectif@gmail.com]

CONCERT



Ensemble vocal Praxinoë

Fondé en 2018, l'ensemble vocal Praxinoë est constitué de chanteuses qui unissent leurs voix pour explorer des répertoires méconnus et des territoires sonores nouveaux, sous la direction musicale de Sébastien Durand.

Reflets sacrés est un programme conçu comme un vitrail qui joue avec la lumière, formant ainsi toute une palette de reflets multicolores autour de textes sacrés, mis en musique à différentes époques, du XII^e siècle à nos jours. Des compositeurs et compositrices contemporains entrent ainsi en résonance avec des polyphonies plus anciennes et rencontrent les harmonies colorées de la fin du XIX^e siècle, afin de créer des passerelles sonores entre les époques, à travers des textes sacrés connus ou plus rares. Au cœur de ce programme figure aussi une pièce inédite, écrite spécialement pour Praxinoë par la compositrice Francine Guiberteau, *Trois Miroirs de la lumière divine*, en hommage à Olivier Messiaen.

Dimanche 16 avril, 17h / Église Saint-Antoine
Plein tarif : 15 €. Tarif réduit : 10 € (scolaires, étudiants, demandeurs d'emploi, groupe 10 et +). Gratuit -12 ans.
Billetterie : office de tourisme de Loches / sur place

CINÉ Les films du mois au Royal-Vigny

> Le bleu du caftan	> Mon chat et moi	> La vie pour de vrai
> Pattie et la colère de Poséidon	> Je verrai toujours vos visages	> Les complices
> Les 3 Mousquetaires : D'Artagnan	> 10 jours encore sans maman	> Notre tout petit mariage

Fermé du 3 au 13 avril inclus

Cinéma Royal-Vigny / 02 47 94 06 89 / www.cinema-royal-vigny.fr

AGENDA

tous les 1^{ers} dimanches du mois
Rassemblement de VÉHICULES ANCIENS
Place des Anciens d'AFN, 10h-12h30
Infos : 06 80 23 18 16.

mercredis 12 et 26 avril
LECTURES D'ALBUMS JEUNESSE
Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h
Gratuit. Infos : 02 47 59 29 57.

mercredi 12 avril
APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ
Thème : jeux en bois
Médiathèque Jacques Lanzmann, 15h-17h
Gratuit. Infos : 02 47 59 29 57.

samedi 16 avril
LECTURE-CONCERT :
« Maître Renard, plumes et harpes »
Au son de la harpe celtique, redécouvrez les Fables de La Fontaine avec l'École de musique de Loches.
Médiathèque Jacques Lanzmann, 16h
Gratuit. Accès libre. Infos : 02 47 59 29 57.

lundis 17 et 24 avril
ATELIERS D'ART
• **Lavis et paysages :** atelier pour ados et adultes animé par l'artiste Rebecca Loulou le 17/04.
• **Modelage en terre :** atelier pour les 6-14 ans animé par la sculptrice Maggy Anciaux le 24/04.
Chancellerie, 15h30
Tarif : 16 €. Inscriptions obligatoires : 02 47 59 48 21.

mardis 18 et 25 avril
ATELIERS DU PATRIMOINE (6-12 ans)
• **Catapulte :** (18/04) découvrez les armes de jets et fabriquez ensuite votre petite catapulte !
• **Vitrail :** (25/04) découvrez les vitraux de la collégiale St-Ours puis réalisez votre propre création.
Chancellerie, 14h30
Tarif : 5 €. Inscriptions obligatoires : 02 47 59 48 21.

mercredis 19 et 26 avril
MINI-ENQUÊTE AU MUSÉE
Pour adultes et enfants à partir de 5 ans.
Musée Lansyer, 10h30-11h30
Tarifs : 5,50 € / 3,70 € (19-25 ans) / Gratuit -19 ans.
Inscriptions obligatoires : 09 63 52 52 52.

jeudis 20 et 27 avril
CHASSE AU TRÉSOR
Pour adultes et enfants à partir de 4 ans.
Départ : office de tourisme, 10h30
Tarif unique : 5 €. Gratuit -6 ans.
Inscriptions obligatoires : 02 47 91 82 82.

vendredi 21 avril
LE RENDEZ-VOUS DES P'TITS BOUTS :
« Histoires en langues des signes »
Animé par Mélodie Mager, pour les 0-3 ans.
Médiathèque Jacques Lanzmann, 10h-11h
Gratuit. Inscriptions obligatoires : 02 47 59 29 57.

samedi 22 avril
DÎNER DANSANT
Organisé par le LAC Football.
Espace Agnès Sorel, 20h
Tarifs : 32 € / 14 €.
Infos, réservations : 06 82 46 79 93 / 06 31 48 67 76.

lundi 24 avril
ÉVÈNEMENT : « Le sport vient à vous ! »
Organisé par l'agence mobile de Val Touraine Habitat, à l'occasion des vacances de printemps. Initiations et animations sportives avec le Shizen Sport Truck, un ring de boxe, un stadium... et la présence d'éducateurs sportifs diplômés.
Esplanade Christiane Mora, 10h-12h30
Infos : www.valtourainehabitat.fr

samedi 29 avril
ATELIER : DESSIN EN EXTÉRIEUR
Avec Christine Fiancette, professeure diplômée.
Départ : office de tourisme, 15h30-17h30
Tarif unique : 15 €.
Inscriptions obligatoires : 02 47 59 48 21.

dimanche 30 avril
VISITE INSOLITE : «Visite active d'Élise »
Des activités, des énigmes, des lieux peu connus !
Départ : office de tourisme, 14h30-17h30
Tarifs : 10 € / 6 € (6-11 ans) / Gratuit -6 ans.
Inscriptions obligatoires : 02 47 91 82 82.

EXPOS

jusqu'au 21 avril 2023
« Des signes pour le dire »
Exposition photographique
Médiathèque Jacques Lanzmann
Entrée libre mardi et vendredi : 15h-18h30, mercredi : 10h-12h30/13h30-17h30, samedi : 13h-17h30.

du 8 avril au 5 novembre 2023
Expositions documentaires :
« LUDOVIC SFORZA : sur les traces du duc de Milan »
« LOCHES À LA RENAISSANCE : d'étonnantes innovations »
Chancellerie, 8 rue du Château
Entrée libre tous les jours : 10h-18h.
Infos : 02 47 59 48 21.

VISITE EN FAMILLE



Les confidences de Bertille

C'était comment au temps d'Agnès Sorel ? Pour le savoir, suivez Bertille, la servante d'Agnès, qui vous révélera les secrets de la cour et vous racontera la vie quotidienne dans la cité royale il y a 600 ans ! Elle vous dira tout sur la vie à Loches à son époque : à quoi servait le donjon, comment vivait-on dans le logis royal, qui vivait dans la forteresse ?...

Mardi 18 avril, 11h / Départ : Porte royale
Durée : 1h. Tarif unique : 5 € par personne. Gratuit -6 ans.
Inscriptions obligatoires : office de tourisme - 02 47 91 82 82.

SALON



8^e édition du Salon du polar

Le Lions Club de Loches vous invite le 7 mai prochain à son fameux salon du polar et de l'intrigue ! Comme les années précédentes, les bénéfices iront intégralement à la recherche contre les cancers des enfants. Pour cette 8^e édition, 30 auteurs sont déjà inscrits pour dédicacer leurs romans et échanger avec le public. Certains sont des habitués, d'autres participeront pour la première fois au salon de Loches.

Au cours de la journée, différentes animations sont prévues autour du jeu dans des univers mystérieux et énigmatiques. À découvrir aussi : des jeux de société au stand de Guyajoux et des livres-jeux dans l'espace lectures. À ne pas manquer : une conférence sur les « secrets de l'Élysée ».

Dimanche 7 mai, de 10h à 18h / Espace Agnès Sorel
Entrée : participation libre.

CULT- URE &

patri- moine

AVRIL > NOVEMBRE

VILLE DE LOCHES > SAISON 2023

Visites guidées
40 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE

Agnès Sorel en lumière
LES AMOUREUX DE MOLIÈRE

Nuit des Musées
MIKROKOSMOS

Chasse au trésor
CARAVANE DES RÊVES

Arts de rue en été
SONATES D'AUTOMNE
Festival sur l'Astronomie

ENSEMBLE VOCAL PRAXINOË

Journées du patrimoine

ANNA & MICHEL

Ateliers créatifs

DES CHANSONS PLEIN LA TÊTE

Rendez-vous aux jardins

THÉÂTRE EN SUD TOURAINE

Mini-enquête au musée

P'TITS BOUTS D'MÔMES

Expositions

LES MÉDIÉVALES

WWW.VILLE-LOCHES.FR

 [@ville.loches](https://www.facebook.com/ville.loches)

LOCHES
Un art de vivre, une qualité de vie

TOURAINE
LE DÉPARTEMENT

PACT
PROJET ASSOCIÉ CULTUREL
ANCIEN MUSÉE DE LA VILLE DE LOCHES

PREFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRALE
DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

YEPS
LE PAYS DES JEUNES DU CENTRAL-VAL DE LOIRE



pass
Culture